

Les consommateurs sont mis en garde contre de fausses allégations de vente et une escroquerie apparente liée à des ventes d'énergie

TORONTO (Ontario) (18 mai 2017) – La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) met en garde les consommateurs contre des personnes effectuant des appels téléphoniques et des ventes à domicile qui prétendent représenter la CEO et demandent la permission d'entrer chez les gens. La CEO ne participe pas et ne prend aucunement part à des activités de vente.

Des consommateurs de la région du Grand Toronto ont signalé à la CEO avoir été approchés par des représentants prétendant représenter la CEO, offrant des rabais de conservation d'énergie sur des chaudières ou des chauffe-eau ainsi que d'autres incitatifs financiers et disant qu'une inspection de la maison était nécessaire.

Ces allégations sont fausses et enfreignent la réglementation de la CEO qui protège les consommateurs. Les consommateurs qui ont des questions ou des préoccupations concernant des expériences relatives à des appels téléphoniques ou à des ventes à domicile sont encouragés à communiquer avec la CEO au 1 877 632-2727 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

Si vous recevez un appel ou qu'un représentant en électricité ou en gaz naturel se présente à votre porte, suivez ces quelques conseils :

- Demandez à voir une pièce d'identité.
- Demandez une carte de visite professionnelle contenant les renseignements de l'entreprise du représentant.
- Les détaillants d'énergie peuvent venir chez vous à certaines heures et vous donner de l'information. Ils ne peuvent cependant pas vous laisser un exemplaire de contrat d'énergie.
- Ne signez pas de contrat sur le pas de votre porte (cette pratique est interdite par la CEO depuis le 1^{er} janvier 2017).

FAITS EN BREF

- De plus amples renseignements sur les droits des consommateurs et les règles régissant les représentants de détaillants d'énergie peuvent être trouvés au www.oeb.ca/toctoc.

- Téléchargez la fiche d'information de la CEO sur la protection des consommateurs en cliquant [ici](#).

À propos de la Commission de l'énergie de l'Ontario

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) est un organisme public indépendant et impartial. Nous prenons des décisions qui servent l'intérêt public. Notre objectif est de promouvoir un secteur énergétique durable et efficace qui offre aux consommateurs des services d'énergie fiables à coût raisonnable.

-30-

Communiquez avec nous

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site de la CEO (oeb.ca/fr) ou communiquer directement avec nous.

Renseignements destinés aux médias

Tél. : 416 544-5171

Courriel : oebmedia@oeb.ca

This document is also available in English.

